

SEANCE ordinaire du 22 septembre 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 12 Convocation du 15/09/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Marion ALEXANDRE, Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Aimé MAIERON, Dominique RAVault et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Stéphane GIRARD = pouvoir à M. Patrice LARONZE
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Maria DRABOWICZ

Délibération n° 038_2023

Annulation d'un titre de recette sur l'exercice 2022

Il convient d'annuler le titre n° 329, émis le 06/09/2022 et d'un montant de 432,30 € (location salle des fêtes par un particulier hors Commune), suite au jugement du 03/08/2023 de la Commission de surendettement qui entraîne l'effacement de toutes les dettes de tiers.

Ce titre sera annulé par l'émission d'un mandat de paiement à l'article 6542 (créances éteintes).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise M. le Maire à procéder à l'annulation de ce titre.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

